

Objectifs :

Mettre en application les réformes et les évolutions jurisprudentielles. Cerner les priorités et les enjeux de l'actualité sociale pour votre entreprise et la fonction RH. Identifier le calendrier social et anticiper les réformes et changements.

Public concerné et prérequis :

PDG, DG, DRH, DAF, RRH, responsables des affaires sociales, juristes en droit social, responsables paie, responsables formation ; avocats ; experts-comptables. Aucune connaissance spécifique n'est nécessaire.

Qualification des intervenants :

Formation animée par un consultant spécialisé

Moyens pédagogiques et techniques :

Vidéo-projecteur, Paper-board,
Evaluation au début de la formation sur les attentes
Théorie, Mises en situation, Cas Pratiques
Exercices Support de cours envoyé par mail

Durée, effectifs :

7 heures.
11 stagiaires.

Programme :

Présentation et décryptage des réformes
Actualité Covid-19
Textes et instructions relatifs au covid-19.
Questions / Réponses ministériels.
Les congés spécifiques
Le congé paternité réformé.
Le congé pour deuil de l'enfant.
Les aspects sociaux de la Loi de finance pour 2021
Aide aux employeurs de contrat de professionnalisation et d'apprentissage.
Aide à l'embauche des jeunes de moins de 26 ans.
Réforme de l'assurance chômage
Réforme des retraites
Tour d'horizon de l'actualité réglementaire et jurisprudentielle 2020

Actualité du contrat de travail
Recrutement. Congés payés.
Période d'essai. CDD.
Droit disciplinaire. Maladie.
Temps de travail, travail dominical.
Actualité de la rupture du contrat de travail
Contentieux de la rupture conventionnelle.
Droit du licenciement pour motif personnel et économique.
Démission, prise d'acte de la rupture.
Actualité des relations sociales
Actualité des instances représentatives du personnel.
CSE et les nouveautés en matière de droit des représentants du personnel.
Droit syndical.

Modalités d'évaluation des acquis :

Evaluation tout au long de la formation
Evaluation en fin de formation sur l'atteinte des objectifs
Evaluation à froid de 15 jours à 2 mois après la fin de la formation

Sanction visée :

Une attestation de stage sera remise à chaque participant.

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Délais moyens pour accéder à la formation :

Inscription au plus tard 15 jours avant le démarrage de l'action

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : Oui

oui

Tarif :

230,00 €

Taux de satisfaction de la formation :

87.30